



Communiqué de presse

Berne, le 16 avril 2021

Retour à la liberté de voyager

La crise du coronavirus a paralysé le transport aérien. Depuis plus d'un an, les mesures limitatives, la fermeture des frontières et les restrictions de voyage ont empêché toute reprise durable. Compte tenu du poids économique du transport aérien, cette situation entraîne bien au-delà du secteur de lourdes conséquences. C'est la raison pour laquelle l'alliance « Back-in-the-Air », regroupant des représentants du transport aérien, des syndicats et de l'économie, demande au Conseil fédéral d'établir rapidement un cadre précis qui permette de rétablir la liberté de voyager en toute sécurité.

La crise du coronavirus a durement touché le transport aérien. Le nombre de passagers a chuté de plus de deux tiers dans le monde. Les compagnies aériennes, les aéroports et les entreprises connexes ne sont pas les seuls à en pâtir : l'impact économique négatif affecte aussi gravement l'industrie du voyage et du tourisme ainsi que de nombreux autres secteurs de l'économie. Cela n'est guère surprenant si l'on considère les chiffres présentés par le Conseil fédéral dans son rapport sur la politique aéronautique (LUPO2016) : les retombées économiques du transport aérien (effets directs et indirects) s'élèvent à plus de 24 milliards de francs par an, ce qui se traduit sur le marché du travail par plus de 138 000 emplois à plein temps.

Le bon fonctionnement du transport aérien est d'une importance capitale pour la Suisse, pays enclavé dont l'économie a une vocation internationale très poussée. Des milliers d'emplois en dépendent. Il est urgent de redonner une perspective au transport aérien. La machine systémique du transport aérien ne peut pas être remise en route en quelques jours. Il lui faut un cadre précis et stable pour garantir une exploitation sûre et ordonnée. L'économie et la société ont, elles aussi, besoin de prévisibilité pour planifier leurs activités. Les règles actuelles, en changement constant, créent de l'incertitude et restreignent la liberté de voyager.

L'alliance « Back-in-the-Air » pour rétablir la liberté de voyager

Une large alliance regroupant des représentants du transport aérien, des syndicats, de l'économie et du tourisme s'est réunie lors d'un sommet virtuel « Back-in-the-Air », le 7 avril 2021, afin d'identifier des champs d'action concrets et d'étayer des mesures permettant de retrouver la liberté de voyager. La responsabilité incombe désormais aux décideurs politiques. La déclaration commune de l'Alliance a été remise au Président Guy Parmelin le jeudi 15 avril 2021, lors de sa visite à l'aéroport de Zurich.

Lors d'une conférence de presse tenue le vendredi 16 avril 2021, des représentants du secteur aéronautique, des syndicats et de l'économie ont souligné l'importance de ces revendications.

Thomas Hurter, conseiller national et président d'Aerosuisse, fédération faîtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses : « Cette large alliance entre les partenaires sociaux, l'économie et le secteur aéronautique montre clairement que le transport aérien n'est pas une fin en soi. Il faut à présent un cadre précis et stable pour que le transport aérien puisse être relancé rapidement et en toute sécurité. C'est au Conseil fédéral qu'il appartient maintenant d'agir. « Back-in-the-Air » montre la voie à suivre ».



Comme le souligne Daniel Lampart, chef économiste de l'Union syndicale suisse (USS) :
« Si les conditions ne changent pas rapidement, le transport aérien risque d'être acculé à d'importantes suppressions d'emplois ».

« Le transport aérien remplit une fonction transversale importante pour l'économie, tant pour le transport de marchandises que de passagers. Nous avons également besoin du marché de l'aviation comme terreau pour les innovations et les solutions durables – le transport aérien est un important multiplicateur et catalyseur économique », renchérit Rudolf Minsch, président suppléant de la direction et chef économiste d'economiesuisse.

Sandrine Nikolic-Fuss, présidente du syndicat du personnel de cabine kapers, ajoute : « Les salariés ont besoin d'une perspective et de savoir de quoi ils vivront demain ».

Simon Wey, chef économiste de l'Union patronale suisse, opine : « La grande importance du transport aérien doit être préservée dans l'intérêt de l'économie suisse. C'est la raison pour laquelle l'exploitation aérienne doit poursuivre son retour à la normale et des garanties légales doivent être offertes aux compagnies aériennes ».

L'alliance « Back-in-the-Air » adresse les revendications suivantes aux décideurs politiques :

- Une approche basée sur le risque : pas de restrictions de voyage entre les pays présentant un risque de contagion similaire. La sécurité doit être assurée par une stratégie de vaccination, de dépistage et de traçage à grande échelle.
- Vaccination et dépistage : les personnes dûment vaccinées, guéries ou présentant un test Covid-19 négatif doivent être libres de quitter la Suisse, d'y entrer et de s'y déplacer. Un test antigénique est suffisant pour prouver qu'il n'y a pas d'infection par la Covid-19.
- Preuve numérique : les preuves de vaccination, de guérison ou de test négatif doivent être numérisées et faire l'objet d'une normalisation et d'une reconnaissance internationales.

Interlocuteurs :

Thomas Hurter, conseiller national et président d'Aerosuisse, 079 634 51 79

Daniel Lampart, chef économiste de l'Union syndicale suisse (USS), 079 205 69 11

Rudolf Minsch, président suppléant de la direction et chef économiste d'economiesuisse, 044 421 35 34

Sandrine Nikolic-Fuss, présidente de kapers – le syndicat du personnel de cabine, 076 379 69 91

Simon Wey, chef économiste de l'Union patronale suisse, 079 171 73 17

Discours en annexe.